

REPUBLIC FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
-----  
GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*SESSION ORDINAIRE  
Séance du 04 octobre 2021*

**N° 258/10/2021 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC EAU DE CORBARIEU - RAPPORT D'ACTIVITE 2020**

*L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 04 octobre à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis à l'Espace VALOREM 95 Grande Rue Sapiac à Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 28 septembre 2021.*

**Présents Titulaires** : 40

Mesdames, Messieurs, Mathieu ALBERT, Philippe BECADE, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Alain BODERIOU, Nadine BON, Bernard BOUTON, Nadine BOUVET, Hervé CAMINEL, Aline CASTILLO, Nadia CHEKLIT, Michel CORNILLE, Axel de LABRIOLLE, Thierry DEVILLE, Sandrine DIAZ, Colette ESNAULT, Laurent FARRUGIA, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Stéphane GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Arnaud HILION, Jean-Louis IBRES, Khalid LAABID, Francis LABRUYERE, Francis MASSIMINO, Gilles MENEGHETTI, Paulette MULLER-DUPONT, Stéphanie OLIVE, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Bernard PECON, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir** : 8

Mesdames, Messieurs, Jean-Martial DEJEAN à Jean-Pierre FOISSAC, Marie-Agnès DETAILLEUR à Marie-Claude BERLY, Lucie FOURNEL à Stéphane GONZALEZ, Sandrine LAGARDE à Rodolphe PORTOLES, Véronique LAGARRIGUE à Khalid LAABID, Christian MOULIS à Paul GRAND, Claudine PEIRONE à Nadine BON, Claude VIGOUROUX à Bernard PAILLARES.

**Madame Aline CASTILLO donne lecture du rapport suivant :**  
**Mesdames, Messieurs,**

Conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque année tout délégataire de service public doit remettre à l'autorité délégante un rapport d'activité comportant notamment les comptes retraçant l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Après analyse de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

- La Société VEOLIA Eau, située 4 avenue Fernand Belondrade à Montauban, est délégataire du service public d'eau potable de la Ville de Corbarieu, depuis le 1er juillet 2013 pour une durée de 7 ans s'achevant le 1er avril 2021.
- C'est une délégation de gestion et d'exploitation du service, de « type affermage ». Ce qui veut dire que le GMCA conserve la gestion des investissements et infrastructures qu'elle met à disposition du délégataire ou « fermier », qui lui verse une redevance.
- La compétence eau potable a été transférée au Grand Montauban au 1er janvier 2020.

**Partie 1 - Présentation générale de la délégation : caractéristiques**

Couverture du service délégué :

- 1706 habitants desservis
- 743 abonnés (abonnés domestiques)
- Volume prélevé : 0 m3
- Volume produit : 0 m3
- Volume mis en distribution : 92 584 m3 (achat d'eau au Syndicat Mixte des eaux de la vallée du Tarn et du Tescou)

Description des installations :

- 35 km de réseau
- 668 branchements
- 768 compteurs

Coût du service :

- Prix global (y compris redevance Agence de l'Eau) pour un foyer type (120m3) : 2.84 € TTC/m3.

CORBARIEU Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix Au 01/01/2021	Montant Au 01/01/2020	Montant Au 01/01/2021	N/N-1
<b>Part délégataire</b>			210,90	224,82	6,60%
Abonnement			57,60	58,02	0,73%
Consommation	120	1,3900	153,30	166,80	8,81%
<b>Part syndicale</b>			42,00	42,00	0,00%
Consommation	120	0,3500	42,00	42,00	0,00%
<b>Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)</b>	120	0,1400	16,80	16,80	0,00%
Organismes publics			39,60	39,60	0,00%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
<b>Total € HT</b>			309,30	323,22	4,50%
TVA			17,01	17,78	4,53%
<b>Total TTC</b>			326,31	341,00	4,50%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3			2,72	2,84	4,41%

**Partie 2 - Les comptes de la délégation**

Conformément à l'article R2222-3 du CGCT, les comptes ont été présentés à la Commission de Contrôle Financier du 30 septembre 2021.

Le compte de résultat ; charges et produits d'exploitation de l'année

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
<b>PRODUITS</b>	<b>217 547</b>	<b>223 742</b>	<b>2.85 %</b>
Exploitation du service	136 502	145 390	
Collectivités et autres organismes publics	62 817	66 080	
Travaux attribués à titre exclusif	12 231	6 281	
Produits accessoires	5 097	6 012	
<b>CHARGES</b>	<b>238 852</b>	<b>240 698</b>	<b>0.77 %</b>
Personnel	30 394	39 289	
Achats d'eau	72 678	65 875	
Analyses	1 355	1 165	
Sous-traitance, matière et fournitures	22 436	28 622	
Impôts locaux et taxes	1 493	1 580	
Autres dépenses d'exploitation	28 722	18 078	
télécommunications, poste et télégestion	1 383	2 050	
engins et véhicules	4 323	4 473	
informatique	3 039	3 757	
assurances	14 174	5 949	
locaux	2 109	1 972	
autres	3 692	- 125	
Contribution des services centraux et recherche	4 412	5 751	
Collectivités et autres organismes publics	62 817	66 080	
Charges relatives aux renouvellements	6 983	6 787	
pour garantie de continuité du service	1 112	1 106	
programme contractuel (renouvellements)	2 800	2 609	
fonds contractuel (renouvellements)	2 990	3 052	
Charges relatives aux investissements	6 347	6 321	
programme contractuel (investissements)	6 347	6 321	
Perdes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	1 241	1 172	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>- 21 306</b>	<b>- 16 956</b>	<b>20.42 %</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>- 21 307</b>	<b>- 16 956</b>	<b>20.42 %</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/17/2021

- Résultat 2020 : - 16.9 K€ (en légère amélioration par rapport à 2019).

### Partie 3 - La qualité du service

#### Les faits marquants

- La continuité du service public a été assurée tout en protégeant la santé des salariés et des clients. Ces deux priorités ont guidé l'organisation de Véolia et les procédures mises en œuvre dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Quelques missions ont été interrompues lors du premier confinement : les interventions au domicile des consommateurs en dehors des urgences et les opérations non essentielles à la continuité du service.
- Eau conforme à 100 % aux limites de qualité sur les paramètres microbiologiques et physicochimique.
- Rendement réseau de 89.5 %, l'indice linéaire de perte est de 0.71 m3/km/j. Cet indice est qualifié de « bon » selon les critères de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (réseau rural).

#### Les interventions du service délégué

- 3 branchements créés
- 1 branchement en plomb supprimé
- 13 compteurs créés
- 0 ml d'extension de réseaux
- 2 compteurs remplacés
- 19 fuites réparées
- Recherche de fuites réalisée sur 20 896 ml

#### Qualité de l'eau

- Taux de conformité des prélèvements microbiologiques : 100 %
- Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques : 100 %

Réclamations et contentieux

- Aucune réclamation écrite
- Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées : 5.38 u/1000 abonnés
- 0.65 % de taux d'impayés

Actions d'amélioration du service

- Taux de satisfaction globale en légère augmentation (74%)
- Très nette diminution du taux d'occurrence des interruptions de service non programmées / 2019
- Augmentation du linéaire de recherche de fuite

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 27 septembre 2021,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 30 septembre 2020,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- prendre acte du rapport d'activité 2020 relatif à la Délégation de Service Public Eau Potable de Corbarieu, tel qu'annexé à la présente délibération.

Après délibération, le Conseil Communautaire :

**PREND ACTE**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**12 OCT. 2021**

De sa publication et/ou affichage le :

**11 OCT. 2021**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 04 octobre 2021

Le Président,  
Thierry DEVILLE

